



Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Siège social : HOTEL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 12 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT

Association régie par la loi de 1901 — Site internet : www.cacds.fr

Nous vous convions à notre ASSEMBLEE GENERALE qui se tiendra le

Mercredi 30 septembre 2026 à 20h15

à la Maison des associations, 12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT

ORDRE DU JOUR :

- Mot d'accueil
- Lecture de l'ordre du jour
- Approbation du Procès-verbal de l'AG précédente
- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Approbation des comptes
- Rapport d'activités des Responsables de section
- Présentation de la résolution et vote
- Election du Tiers sortant
- Election des Commissaires aux comptes
- Débat et Questions diverses
- Remise des Trophées aux Champions 2026

Précision : le trophée sera remis seulement en présence du capitaine ou de son représentant.

A défaut, aucun trophée ne sera remis ultérieurement.

Un cocktail dinatoire clôturera l'Assemblée Générale.

Les adhérents souhaitant intégrer le Comité de Gestion doivent transmettre leur candidature au Président, par écrit, huit jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, merci de bien vouloir renseigner et transmettre le pouvoir (ci-dessous) à la personne de votre choix ou au Président de la C.A.C.D.S. à l'adresse suivante :

faugeric@orange.fr

r-----✂-----

POUVOIR

Mr ou Mme :

Nom de l'équipe :

En raison de mon absence, je donne pouvoir à :

☞ Mr. ou Mme.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de la C.A.C.D.S. et à cet effet, prendre part, en mon NOM, à toutes délibérations, votes et scrutins.

Fait à le

Signature précédée de « Bon pour pouvoir » :